



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

négociations

Question écrite n° 80706

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le rôle des suppléants dans les représentations du personnel. Les suppléants ont pour mission de « suppléer » et non pas d'accompagner les titulaires dans les réunions. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire savoir s'il envisage de faire en sorte que les suppléants n'assistent aux réunions qu'en l'absence du titulaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80706

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6242

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)